

PROJET 2019-2023

Des convictions et des énergies



Association de parents, de personnes en situation de handicap mental
et de leurs amis sur le territoire du sud de l'Aisne

L'Apei des 2 Vallées... des racines et des ailes



Nos valeurs

La dignité et le respect
de la personne
La solidarité
La citoyenneté
La laïcité

Quelques chiffres

240 adhérents
20 établissements et services
737 places
380 salariés
21 millions d'euros de budget
annuel
(Chiffres 2019)

Nos missions

Proposer entraide
et solidarité
Représenter les personnes
auprès des pouvoirs publics
Garantir les droits et l'expression
des personnes
Promouvoir et gérer
des établissements
et services

Notre histoire

«Les Papillons Blancs de
Château-Thierry» et «Action
et Technique» de Coyolles ont
fusionné en 2014 pour créer
l'Apei des 2 Vallées,
membre du réseau
national Unapei.



Défi 1 :
Accompagner
chaque personne à
être actrice
de sa vie

Accompagner les personnes en situation de handicap à devenir ce qu'elles ont envie d'être, avec un soutien adapté.

Comment faire ?

- Garantir la citoyenneté et l'accès au droit commun
- Considérer les attentes de chacun
- Développer l'entraide mutuelle
- Accompagner les familles dans la démarche d'autodétermination
- Adapter les postures professionnelles



Défi 2 :
Animer une
entreprise
associative solidaire
et d'utilité
sociale

Sur notre carte d'identité, 4 signes particuliers indissociables : une entreprise associative solidaire et d'utilité sociale.

Comment faire ?

- Favoriser l'engagement associatif
- Associer les personnes en situation de handicap
- Valoriser la notoriété de l'association
- Gérer une entreprise associative socialement et écologiquement responsable

Défi 3 : Agir pour une société solidaire et inclusive

Une société solidaire et inclusive est une société qui s'adapte et qui offre les mêmes possibilités à tous. Le développement du travail en réseaux, des plateformes de services et des accompagnements diversifiés et personnalisés, est nécessaire pour réussir la transition inclusive.

Comment faire ?

- Inscrire les établissements et services dans leur environnement
- Développer une offre d'accompagnements diversifiée et de qualité
- Adapter les plateaux techniques
- Apporter un soutien aux aidants

Défi 4 : Coopérer pour construire des réponses adaptées

Développer résolument les coopérations, mutualisations et partenariats pour mieux répondre aux besoins et aux attentes : un enjeu majeur !

Demain se prépare aujourd'hui.

Comment faire ?

- Renforcer les coopérations avec les secteurs sanitaire, social et médico-social
- Valoriser une inscription territoriale
- Développer l'attractivité de l'association

**Pour une
association
du 21^{ème} siècle**

Des familles
parties prenantes

Des parents
et amis
bénévoles
motivés

Des
personnes
en situation
de handicap
actrices

Des
professionnels
avec du savoir-faire
et du savoir-être

Des
responsabilités
respectives
définies

Une
démocratie
participative
à tous les
échelons

Des
administrateurs
impliqués et
formés

Des pôles
au service des
parcours de vie

De la
concertation
et de
l'innov'action

Une attention
permanente au
dialogue social

**Des
projets
qui se
concrétisent**

**Une
vie
associative
dynamique**

**Une
organisation
efficace**



Siège social

1 rue Queue d'Ham - 02600 COYOLLES

03 23 96 53 47 - association@apei2vallees.eu - www.apei2vallees.fr